

RETRAITES, LE GOUVERNEMENT NOUS MENT

{ SAISON 1, ÉPISEDE 8 }

La valeur du point sera indexée...
« sur les salaires » *


FAUX





La valeur du point sera indexée « sur le
revenu moyen d'activité par tête » **

VRAI



 **L'indexation est un mécanisme important pour tous les systèmes de retraite. Si on acquiert des points au début de sa carrière, il faut les revaloriser pour qu'ils valent quelque chose quand on part en retraite. C'est la même chose aujourd'hui pour la retraite du régime général avec la revalorisation des salaires portés au compte qui sont revalorisés sur l'inflation.**

 -> Depuis le début, le gouvernement dit que les points seront revalorisés selon le salaire moyen par tête. C'est plus favorable que l'inflation, parce que le salaire moyen augmente plus vite (pas tous les salaires malheureusement). **Dans le projet de loi, ce mode d'indexation était prévu... à partir de 2047, avant ce serait un mixte entre l'inflation et le salaire moyen.**

 -> Mais... un amendement au projet de loi soutenu par le gouvernement et voté vient d'inventer **un indicateur qui n'existe pas aujourd'hui...** le revenu moyen d'activité par tête, qui concerne toutes les professions et dont on ne sait pas comment il serait calculé... Il pourrait être moins élevé que le salaire moyen par tête : ainsi, selon Henri Sterdyniak des Economistes atterrés, pour 2019, le salaire moyen par tête du secteur privé a augmenté de 2,1%, de 2,5% dans le secteur public ; mais le revenu moyen par tête des non-salariés a diminué de 1,1% !

Alors, qu'est ce qu'on veut ?

-> Une pension digne pour tous et toutes, cela veut dire 75% du dernier ou des meilleurs salaires et rien en dessous du smic.

-> Un départ pour tous et toutes à 60 ans, plus tôt pour les métiers pénibles et le respect des droits professionnels.

* Edouard Philippe lors de son allocution le 11 décembre 2019

** Pietraszewski : amendement adopté n°22655 du projet de loi

Union
syndicale
Solidaires

**POUR NOS RETRAITES...
TOUTES ET TOUS ENSEMBLE !**

C'est quand qu'on arrête?



Oui, notre espérance de vie progresse.
Mais ce n'est pas le cas de
l'espérance de vie en bonne santé.

D'après l'INSEE, en 2017 en France, l'espérance de vie était de 85,3 ans pour les femmes et 79,5 ans pour les hommes. Mais l'espérance de vie en bonne santé stagne à 64,9 et 62,6. Ça veut dire qu'on meurt plus tard, mais qu'on tombe malade toujours aussi tôt.

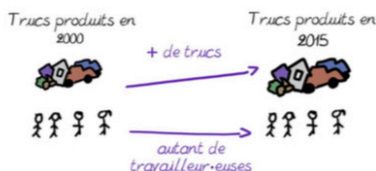


Ah ouais, donc en gros, je quitterai le boulot pour filer à l'hôpital, c'est ça ?

↑
C'est ça. Enfin, vu comme c'est parti, ça sera l'hôpital sur la pause déjeuner, plutôt. Si on a encore des hôpitaux...

... car quand on nous parle du nombre de retraités qui augmente, on « oublie » soigneusement de dire que la productivité aussi.

La productivité, c'est la vitesse à laquelle on fabrique des trucs. Entre 2000 et 2015, elle a augmenté de 10%.



Logiquement, on aura donc toujours de quoi nourrir tout le monde, même s'il y a plus de retraité-es. Sauf que ...

LA BD D'EMMA (merci à elle)

... la suite (pour ceux et celles qui ont raté le début, se reporter aux épisodes précédents)

Et puis on nous fait croire qu'il faut travailler plus ... mais du travail, il n'y en a plus !

D'après l'INSEE, en 2018, seuls 58% des plus de 55 ans ont un emploi.

Et le taux de chômage, tous âges confondus, est de 9,1%.



Bin ... si y'a des jeunes qui cherchent du boulot ...

... ptêtre qu'on peut me laisser aller à l'hôpital tranquille ?

Et c'est bien là qu'on nous entoure...

... Les gains de productivité, au lieu d'être déduits des prix pour bénéficier à tout-es, ils partent dans les profits.

Bah ... excusez-moi mais je ne vais pas offrir à ces employés ce qu'ils ont produit en plus ...

... alors que je peux en profiter pour m'acheter un 3ème yacht !

En 2018, plus de 2/3 des bénéfices des entreprises du CAC 40 ont été versés aux actionnaires.

Entre 2018 et 2019, leurs gains ont augmenté de 13%.

Mais pourtant c'est nous qui ...

Chut.



à suivre...